

LE **PLATEAU-  
MONT-ROYAL**

# GUIDE D'AMÉNAGEMENT D'UNE RUELLE VERTE

*Destiné aux citoyens  
de l'arrondissement  
du Plateau-Mont-Royal*

Édition 2017

# PRÉAMBULE

**Ce document permet de connaître toutes les étapes nécessaires au verdissement d'une ruelle et contient des formulaires et des lettres modèles qui facilitent l'exécution des tâches préliminaires.**

## QUELQUES ÉTAPES PRÉALABLES :

- Faire connaître vos idées de verdissement et discuter de votre projet avec votre voisinage.
- Créer un comité vert (groupe d'au moins cinq (5) personnes). Cette équipe se partage différentes fonctions, notamment de faire part du projet à tous les autres résidents riverains de la ruelle.

Par résident riverain, nous entendons toute personne qui habite un bâtiment adjacent à la ruelle à verdir, locataire ou propriétaire. Une seule personne par adresse civique peut être considérée dans une demande de ruelle verte.

## UNE FOIS VOTRE DEMANDE DÉPOSÉE :

- Un représentant de l'arrondissement vous accompagnera pour effectuer un repérage des lieux et une évaluation du potentiel de verdissement de votre ruelle. C'est à cette étape que le plan d'aménagement commence à se dessiner et que l'arrondissement évalue les coûts et l'ampleur du projet.
- Le comité de sélection des projets de ruelles vertes analyse votre dossier. Le processus a lieu durant l'hiver. S'il est retenu, votre projet sera financé en tout ou en partie par l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

## NOTEZ QUE :

- Il est possible de réaliser un projet de ruelle verte autrement, c'est-à-dire sans l'appui financier de l'arrondissement, en ayant recours à des sources de financement privées, provinciales ou fédérales. Dans ce cas, les citoyens se mobilisent et financent eux-mêmes leur projet. Le projet doit tout de même être soumis à l'arrondissement.

## LE DÉFI LE PLUS IMPORTANT ?

L'entretien de la ruelle verte ! Pour y arriver, prévoyez périodiquement des activités amusantes qui mobiliseront les riverains. Vous avez besoin d'une bonne équipe pour vous assurer de la pérennité des efforts de verdissement réalisés.



## ÇA VOUS INTÉRESSE ?

Contactez l'arrondissement à

**[verdissementplateau@ville.montreal.qc.ca](mailto:verdissementplateau@ville.montreal.qc.ca).**

Pour voir son projet se concrétiser l'année suivante, vous devez déposer votre demande de ruelle verte **au plus tard le 1<sup>er</sup> octobre de l'année en cours.**

## TABLE DES MATIÈRES



Ruelle verte Saint-Joseph, Gilford, Chambord et De Brébeuf



Photo : Toma Iczkovits



Photo : Toma Iczkovits

### **Pour déposer un projet de ruelle verte** ..... 4 - 5

- Créer un comité vert
- Faire une description du concept préliminaire
- Déposer le projet à l'arrondissement

### **Après le dépôt de la demande** ..... 6 - 7

- Visite d'évaluation de votre projet
- Invitation à une rencontre
- Excavation et aménagement
- Verdissement
- Et maintenant ?

### **FORMULAIRES**

Formulaire 1 : Lettre d'information à l'attention de tous les résidents-riverains..... 8

Formulaire 2 : Lettre d'appui au projet de ruelle verte ..... 9

Formulaire 3 : Demande de projet de ruelle verte ..... 10- 11



# POUR DÉPOSER UN PROJET DE RUELLE VERTE

## ÉTAPE 1

### CRÉER UN COMITÉ VERT

Le Comité vert c'est un groupe d'au moins cinq (5) résidents qui coordonne le projet et veille au suivi afin d'assurer la pérennité du projet. Les instigateurs du projet doivent recruter les membres les plus intéressés parmi les riverains. Pour mobiliser vos voisins, vous pouvez leur faire parvenir une lettre d'information sur le projet (*Formulaire 1*). Cette démarche est facultative.

### LE COMITÉ VERT DEVRA PRENDRE EN CHARGE DIFFÉRENTES TÂCHES

- Communication avec l'arrondissement
- Communication avec les résidents-riverains
- Coordination des activités horticoles ou communautaires de la ruelle
- Propreté, arrosage, désherbage, remplacement de végétaux

## ÉTAPE 2

### FAIRE UNE DESCRIPTION DU CONCEPT PRÉLIMINAIRE

Vous devez rédiger les grandes lignes de votre projet afin d'établir un concept préliminaire de verdissement. À titre indicatif voici des pistes de réflexion :

- Ruelle verte classique ou champêtre\* ?
- Des plantations à la verticale avec treillis et plantes grimpantes ou d'autres types de plantations ?
- Verdissement thématique : papillons, oiseaux, murales d'enfants, etc. ?
- Avec de l'agriculture urbaine ?
- Un volet terrain de jeux ?

Un plan préliminaire doit être déposé avec la demande officielle incluant l'aménagement et si possible, des végétaux proposés.

\* Par champêtre, nous entendons ruelle où un tronçon est entièrement désasphalté. Ce type de ruelle est privilégié par l'arrondissement qui souhaite optimiser les impacts environnementaux et sociaux des projets.



Photo : Toma Iczkovits



Ruelle Mont-Royal, Marie-Anne, Boyer, Mentana

### ÉTAPE 3

#### CONSULTER LES RÉSIDENTS-RIVERAINS

Vous devez faire signer une lettre d'appui à un maximum de résidents-riverains afin de démontrer la mobilisation face au projet (*Formulaire 2*). La mobilisation des riverains est un critère important lors de la sélection des projets.

#### ET SI CERTAINS RÉSIDENTS S'OPPOSENT ?

Les opposants doivent prouver que plus de 50 % des résidents riverains sont contre le projet pour le remettre en question.



Photo : Toma Iczkovits



Ruelle Masson, Laurier, Érables, De Lorimier

### ÉTAPE 4

#### DÉPOSER LE PROJET À L'ARRONDISSEMENT

La demande officielle d'aménagement d'une ruelle verte doit être remplie et remise à l'arrondissement **au plus tard le 1<sup>er</sup> octobre de l'année courante** (*Formulaires 2 et 3*). Votre demande sera évaluée durant l'automne de la même année.

Envoyez votre demande et les lettres d'appui à :

#### PROJET RUELLE VERTE

Arrondissement du Plateau-Mont-Royal  
201, avenue Laurier Est, 5<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2T 3E6  
[verdissementplateau@ville.montreal.qc.ca](mailto:verdissementplateau@ville.montreal.qc.ca)



Ruelle Gilford, De Bienville, St-Hubert, Resther



Photo : Benoît Rousseau



# APRÈS LE DÉPÔT DE LA DEMANDE

## ÉTAPE 5

### ÉVALUATION DE LA DEMANDE

Après la réception de votre demande, le responsable de l'arrondissement communiquera avec vous pour faire l'évaluation de votre projet. La présence d'au moins un membre du comité vert est requise pour cette étape. L'exercice dure environ une heure.

Le responsable de l'arrondissement et les membres du comité vert discuteront du concept préliminaire du projet et prendront les mesures nécessaires. Des changements au concept pourraient être proposés par l'arrondissement.

Les dossiers soumis sont étudiés durant l'automne qui suit leur dépôt et les résultats sont communiqués pendant l'hiver. À ce moment, vous saurez si un financement est accordé pour la réalisation de votre projet.

### QUELS SONT LES CRITÈRES DE SÉLECTION ?

- Respect de la date de dépôt
- Mobilisation citoyenne
- Faisabilité et pérennité du projet
- Utilisation du plein potentiel de verdissage de la ruelle
- Impact sur les îlots de chaleur
- Potentiel de rayonnement dans le quartier
- Impacts sur la circulation dans la ruelle

Si votre projet n'est pas retenu, il peut être considéré pour l'année suivante. Vous devrez cependant déposer une deuxième demande.

#### NOTE

Même si le projet est financé par une source externe, il doit être soumis à l'arrondissement qui évaluera la faisabilité du projet et émettra les autorisations et permis nécessaires.



Ruelle Des Pins, Square-Saint-Louis, Drolet, Henri-Julien

## ÉTAPE 6

### INVITATION À UNE RENCONTRE

Si votre projet est retenu, le comité vert et tous les résidants-riverains seront invités par l'arrondissement à une rencontre d'information dans la ruelle. Le responsable de l'arrondissement explorera avec l'ensemble des riverains présents le concept préliminaire. Des changements pourraient être proposés. Si un ou des résidants sont contre le projet, c'est à ce stade-ci qu'ils doivent se prononcer. Ils devront prouver que plus de 50 % des résidants-riverains sont contre le projet pour le remettre en question.



Ruelle Rachel, Gauthier, Bordeaux, Dorion



Ruelle Villeneuve, Mont-Royal, Saint-Urbain, Esplanade

## ÉTAPE 7

### EXCAVATION ET AMÉNAGEMENT

Avant l'excavation, l'arrondissement viendra faire le marquage au sol. Une lettre sera distribuée à tous les riverains de la ruelle leur indiquant l'échéancier des travaux d'excavation, de plantation et d'aménagement.

Il est important de maintenir la ruelle propre durant cette période afin de ne pas gêner les travaux. Durant les travaux, l'arrondissement doit partiellement fermer l'accès à la ruelle pour la sécurité de tous. Les riverains peuvent être présents, mais ce travail est confié à des ouvriers spécialisés.

L'excavation et l'aménagement de la ruelle seront exécutés par un entrepreneur spécialisé engagé par l'arrondissement.

## ÉTAPE 8

### VERDISSEMENT

C'est le comité vert qui propose les végétaux qu'il désire planter. Un répertoire de végétaux sera mis à la disposition du comité vert pour l'aider dans ses choix et un aménagiste paysager de l'arrondissement pourra valider les choix et proposer des remplacements selon les contraintes de la ruelle et les inventaires de l'arrondissement.

La plantation est coordonnée par le comité vert et tous les résidents sont invités à participer. Le comité vert propose une date de plantation ainsi qu'une deuxième date en cas de pluie excessive. Il en est de la responsabilité du comité vert de faire connaître ces dates aux résidents.

## ÉTAPE 9

### ENTRETIEN DE LA RUELLE VERTE

Votre ruelle est inscrite sur la carte interactive du Plateau-Mont-Royal, disponible sur le site internet de l'arrondissement. Des panneaux *Ruelle verte* sont installés par l'arrondissement.

C'est la fête ! Le comité vert organise l'inauguration de la ruelle verte à laquelle seront invités les riverains et les élus.

Afin d'assurer la pérennité de votre ruelle verte, le comité vert doit rester actif. L'arrondissement est disponible pour répondre aux questions du comité vert, mais ce sont les résidents qui sont responsables du maintien de la ruelle verte (propreté, arrosage, désherbage, achat de nouveaux végétaux). Chaque année le comité vert peut organiser une corvée de nettoyage de printemps, une fête de ruelle, un bazar ou toute autre activité favorisant un sentiment d'appartenance à la ruelle.



Plantation ruelle piscine Lévesque



Ruelle Gaston-Michaud



Photo : Toma Iczkovits

# FORMULAIRE 1

## LETTRE D'INFORMATION À L'ATTENTION DE TOUS LES RÉSIDANTS-RIVERAINS

**Chères voisines, chers voisins,**

Nous souhaitons présenter une demande à l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour procéder au verdissage de la ruelle localisée entre :

\_\_\_\_\_ et \_\_\_\_\_.

Notre demande sera étudiée par l'arrondissement afin d'en évaluer la faisabilité. Par la présente, nous vous informons du processus que nous désirons amorcer et souhaitons connaître votre intérêt envers ce projet.

Nous vous offrons la possibilité de vous engager au sein du comité vert de la ruelle de diverses façons, soit à la planification ou à la réalisation du verdissage. Si vous désirez vous engager dans ce projet, nous vous invitons à retourner ce formulaire à l'adresse ci-dessous.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter \_\_\_\_\_, responsable du comité vert de votre ruelle.

Coordonnées \_\_\_\_\_.

*Cordialement,*

\_\_\_\_\_

### NOTE

Le verdissage de la ruelle (qui se fera l'année prochaine si le projet est accepté) permettra une augmentation de notre qualité de vie à tous. Le couvert végétal limite la formation d'îlots de chaleur, capte les polluants atmosphériques, améliore l'esthétisme général, augmente la capacité d'absorption d'eau par le sol et nous encourage à profiter de cet espace connu et utilisé par tous!

Je désire m'engager dans le comité vert

Je désire uniquement être informé

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Si vous désirez vous engager ou être informé, retournez ce formulaire à l'adresse :

\_\_\_\_\_



## FORMULAIRE 2

### LETTRE D'APPUI AU PROJET DE RUELLE VERTE

(Date limite de dépôt des projets : Le 1<sup>er</sup> octobre de chaque année)

**DEMANDE DE RUELLE VERTE** Date: \_\_\_\_\_

Rue au nord : \_\_\_\_\_ Rue à l'est : \_\_\_\_\_

Rue au sud : \_\_\_\_\_ Rue à l'ouest : \_\_\_\_\_

#### DESCRIPTION DU PROJET : CONCEPT D'AMÉNAGEMENT PRÉLIMINAIRE

Souhaitez-vous l'excavation et la plantation de végétaux en bordure de votre propriété ?

Le long de votre bâtiment :

OUI  NON

Le long de la clôture :

OUI  NON

Dimensions de l'excavation souhaitée :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Êtes-vous favorable au projet ?  OUI  NON      Voulez-vous participer au projet ?  OUI  NON

Nom : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Je suis propriétaire résidant       Je suis propriétaire locateur

Je suis locataire et je sou mets les coordonnées du propriétaire de ma résidence

Nom du propriétaire : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

# FORMULAIRE 3

## DEMANDE DE PROJET DE RUELLE VERTE

(Date limite de dépôt des projets : Le 1<sup>er</sup> octobre de chaque année)

**DEMANDE DE RUELLE VERTE** Date : \_\_\_\_\_  2<sup>e</sup> Demande\*  Bonification\*\*

Rue au nord : \_\_\_\_\_ Rue à l'est : \_\_\_\_\_

Rue au sud : \_\_\_\_\_ Rue à l'ouest : \_\_\_\_\_

\* 2<sup>e</sup> demande : projet non retenu par le passé et vous souhaitez le présenter à nouveau

\*\* Bonification : ruelle qui a déjà été verdie par le passé, mais que vous voulez verdier davantage

Nom du demandeur — Responsable du comité vert : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_ Date de la demande : \_\_\_\_\_

### LISTE DES AUTRES MEMBRES DE NOTRE COMITÉ VERT :

Nom : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

**DESCRIPTION DU PROJET : CONCEPT D'AMÉNAGEMENT PRÉLIMINAIRE**

*(Joindre un croquis des aménagements et si possible des végétaux proposés)*

\_\_\_\_\_

Est-ce que votre ruelle est déneigée :  
 ENTIÈREMENT     EN PARTIE : précisez \_\_\_\_\_  
 NON

Est-ce qu'une ou des collectes se font dans votre ruelle ?  OUI     NON


Nombre d'adresses adjacents au tronçon visé qui sont favorables au projet : \_\_\_\_\_


Nombre d'adresses touchées par le projet (dont une des parties du lot touche à la ruelle) : \_\_\_\_\_

Pourcentage d'approbation au projet (nombre d'adresses favorables ÷ nombre d'adresses totales) : \_\_\_\_\_



 /leplateaumontroyal

 /LePMR

 /LePMR

[ville.montreal.qc.ca/plateau](http://ville.montreal.qc.ca/plateau)